PLAN D'ACTION

À L'ÉGARD
DES PERSONNES HANDICAPÉES 2022

ADOPTÉ LE 19 AVRIL 2022 / RÉSOLUTION NO 220419-25

Boucherville

TABLE DES MATIERES

Message du maire....3
Cadre légal....4
Portrait de la municipalité....5
Parcs et installations....5
Portrait statistique....8
Présentation de l'administration municipale....9
- Communications et relations publiques....9
- Direction générale et service de participation citoyenne....9
- Finances et approvisionnements....9
- Génie....10
- Greffe....10
- Loisirs, arts, culture et vie communautaire (DLACVC)....10
- Ressources humaines (RH)....10
- Saines habitudes de vie, sport et équipements sportifs (DSHVSES)....11
- Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil....11
- Travaux publics (TP)....11
- Urbanisme....11
- Environnement et transition écologique....11

Présentation du comité de suivi....13
Bilan des mesures réalisées en 2021....15
- Accessibilité....15
- Administration municipale....19
- Communications....20
- Emploi....21
- Transport....23
- Habitation/Commerces....24
- Sécurité incendie....25
- Autres actions réalisées non prévues au plan d'action....26

Plan d'action 2022....28
- Accessibilité....28
- Administration municipale....30
- Communications....31
- Emploi....32
- Transport....34
- Habitation/Commerces....35
- Sécurité incendie....36

MESSAGE DU MAIRE

Les deux dernières années ont mis en lumière les enjeux auxquels font face les personnes en situation de handicap ainsi que l'importance de mieux répondre à leurs besoins quotidiens. Pour ces personnes, la COVID a entraîné des conséquences majeures : risques accrus de contracter le virus, diminution de l'accès aux soins et services, problèmes d'isolement, et autres.

Au cours des prochaines années, plusieurs initiatives seront déployées afin de poursuivre la réalisation des mesures proposées dans le cadre de ce Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH), lesquelles ont pour but de contrer les obstacles rencontrés par les personnes ayant des limitations.

En plus d'offrir un milieu de vie sécuritaire et inclusif à chacun de nos citoyens, ces actions démontrent la solidarité et le soutien de la Ville envers les quelque 4 000 personnes présentant un handicap à Boucherville. De plus, la population de Boucherville présente un taux de vieillissement croissant, ce qui laisse présager une augmentation du nombre de citoyens présentant une incapacité au cours des prochaines années.

En ce sens, nous poursuivons l'analyse de tous les bâtiments municipaux et l'identification des éléments nécessitant une mise à niveau en matière d'accessibilité universelle. Par ailleurs, les membres du personnel de la Ville ont reçu des formations afin de mieux comprendre la réalité des personnes vivant avec certains handicaps. Ils sont maintenant davantage outillés pour intervenir et communiquer adéquatement lors de situations délicates.

En collaboration avec les organismes spécialisés auprès de cette clientèle, la Ville a fait l'acquisition d'une Joëlette, un fauteuil tout-terrain muni d'une seule roue, qui sera prêtée gratuitement aux citoyens pour la pratique de différentes activités sportives.

C'est également avec grand bonheur que Boucherville accueillera les Jeux olympiques spéciaux à l'été 2022. Les compétitions, qui se dérouleront du 13 au 17 juillet prochains, permettront à près de 1 000 athlètes présentant une déficience physique ou intellectuelle de se dépasser dans leur sport respectif.

En terminant, c'est avec une sincère volonté et une immense bienveillance que nous poursuivons nos efforts d'intégration afin d'offrir un milieu de vie ouvert, sécuritaire et accueillant pour chacun de nos citoyens. Ces améliorations seraient par ailleurs impossibles sans l'apport indéfectible de tous les gens qui travaillent de près ou de loin à rendre notre ville plus accessible.

Jean Martel, maire

CADRE LÉGAL

Afin d'optimiser l'intégration des personnes en situation de handicap, la Ville, en collaboration avec des acteurs du milieu, travaille à l'élaboration d'un plan d'action spécifique à cette clientèle, conformément aux lois en vigueur.

> *Sanctionnée le 17 juin 2005, la **Loi E-20.1** modifie la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. **L'article 61.1** de la loi oblige chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants à adopter un plan d'action annuel identifiant les obstacles et les mesures visant l'intégration des personnes handicapées.*

En prémisse à la lecture de ce document, il est nécessaire de connaître et comprendre ce qu'est une personne handicapée aux termes de **l'article 1** de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLQ, chapitre E-20.1) :

> Une personne handicapée est définie comme *« toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »;*
>
> Une déficience est définie par *« l'atteinte de l'intégrité d'un système organique et la réduction d'une aptitude »;*
>
> Un obstacle est défini comme *« toute chose qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son handicap ».*

La Ville de Boucherville étant desservi par le Réseau de transport de Longueuil (RTL) répond également à **l'article 67** de la *Loi*, stipulant, qu'une société de transport en commun intermunicipal doit *« faire approuver par le ministre des Transports un plan de développement visant à assurer, dans un délai raisonnable, le transport en commun des personnes handicapées dans le territoire qu'il dessert ».*

C'est donc dans le respect de la *Loi* que la municipalité favorise le dialogue entre les différents partenaires et citoyens du milieu et priorise des objectifs qui permettront de diminuer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

La Ville de Boucherville est située en bordure du fleuve et des grands axes autoroutiers, à quelques kilomètres de l'île de Montréal. Elle fait partie de l'agglomération de Longueuil en Montérégie.

Elle s'étend sur une superficie de 71 km^2. En 2021, on y dénombre 42 730 habitants.

La ville est reconnue pour ses milieux naturels protégés, ses parcs et ses espaces verts, la richesse de ses ressources patrimoniales, historiques, culturelles et récréatives.

PARCS ET INSTALLATIONS

Arboretum Stephen-Langevin 1216, boul. Marie-Victorin	**Marchés publics** 1020, rue Lionel-Daunais 640, rue De Montbrun	**Parc des Explorateurs** 570, rue Quesnel
Centre Christian Duchesne 20, rue Pierre-Boucher	**Parc Anne-Marie-Lemay** 890, rue Charcot	**Parc des Gouverneurs** 100, rue D'Argenson
Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère 501, chemin du Lac 450 449-8650	**Parc-Antoine-Girouard** 635, rue Jean-Baptiste-Bau	**Parc Denis-Racicot** 31, rue Pierre-Boucher
Café centre d'art 536, boul. Marie-Victorin 450 449-8300	**Parc Arthur-Dumouchel** 1015, rue Arthur-Dumouchel	**Parc Denis-Véronneau** 194, rue Denis-Véronneau
Centre administratif Clovis-Langlois 500, rue de la Rivière-aux-Pins 450 449-8100	**Parc Bois-de-Brouage** 845, rue de Brouage	**Parc Jean-De Noyon** 830, rue du Père-Le Jeune
Centre d'action bénévole 11, rue L.-H.- La Fontaine 450 655-9081	**Parc Charcot** 1053, rue Lionel-Daunais	**Parc Joseph-Huet** 360, rue Joseph-Huet
Centre communautaire St-Louis 220, rue Claude-Dauzat 450 655-2954 p. 2965	**Parc Claude-Melançon** 1130, rue des Fauvettes	**Parc Louis-H.-Lafontaine** 790, rue Pierre-Viger
Centre des glaces Gilles-Chabot 565, boul. de Mortagne 450 641-1695	**Parc de Coutances** 388, rue du Lanquedoc	**Parc Marguerite-Aubin-Tellier** 1135, rue du Perche
Centre Mgr-Poissant 566, boul. Marie-Victorin 450 449-8100, p. 8905	**Parc De La Broquerie** 314, boul. Marie-Victorin	**Parc Paul-VI et piscine** 666, rue Le Laboureur
Centre multifonctionnel Francine-Gadbois 1075, rue Lionel-Daunais 450 449-2800	**Parc de la Frayère** 1255, boul. Marie-Victorin	**Parc Père-Marquette** 900, boul. du Fort-Saint-Louis

Cercle social Pierre-Boucher 31, rue Pierre-Boucher 450 655-5014	**Parc de la Futaie** 700, rue du Bosquet	**Parc Philippe-Musseaux** 135, rue Philippe-Musseaux
Chalet de tennis 490, chemin du Lac 450 449-8352	**Parc de la Mairie** 500, rue de la Rivière-aux-Pins	**Parc Pierre-Boucher** 200, rue Claude-Dauzat
Club d'aviron 239, boul. Marie-Victorin	**Parc de la Rivière-aux-Pins** 551, chemin du Lac	**Parc Pierre-Laporte** 510, chemin du Lac
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier 490, chemin du Lac Réception/Info-loisirs : 450 449-8640	**Parc de Normandie** 240, rue de Normandie	**Parc Sabrevois** 652, rue Jacques-Cartier
Maison des Jeunes « La Piaule » 540, chemin du Lac 450 449-8346	**Parc de Picardie** 1320, rue de Picardie	**Parc Sacré-Cœur** 544, rue Saint-Sacrement
Maison dite Louis-H.-La Fontaine 314, boul. Marie-Victorin 450 449-8347	**Parc de Provence** 399, rue de Gascogne	**Parc Vincent-D'Indy** 1053, rue Lionel-Daunais
Maison du bénévolat 11, rue Louis-H.-La Fontaine N.	**Parc De Verrazano** 645, rue De Verrazano	

PORTRAIT STATISTIQUE

La population de Boucherville présente un taux de vieillissement croissant, ce qui laisse présager une augmentation des citoyens présentant une incapacité, dans les prochaines années. Notre portrait social confirme que 21,6 % de notre population est âgée de 65 ans et plus.

À des fins de compréhension commune, voici la définition d'une personne handicapée selon le législateur :

> *« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »*

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) nous en dit davantage :

> *« En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques. »*

PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

La municipalité, par le biais de ses différentes directions, met en place des mesures qui facilitent l'intégration des personnes handicapées. Voici un aperçu de leurs principaux mandats.

Communications et relations publiques

La Direction des communications et des relations publiques a pour mission principale de mettre le citoyen au cœur des communications en établissant un dialogue fondé sur une communication proactive, inclusive et transparente, et de contribuer activement à l'amélioration et à l'accessibilité des services de la Ville en développant un écosystème numérique de pointe.

Direction générale et service de participation citoyenne

La Direction générale est responsable de la gestion de l'ensemble des ressources. Le directeur général assure la mise en œuvre des orientations stratégiques et des décisions du conseil en utilisant, de façon optimale et selon les valeurs privilégiées à Boucherville, les ressources qui lui sont allouées pour offrir aux citoyens des services de qualité.

Le volet participation citoyenne permet à des citoyens de s'engager bénévolement au sein de comités et de participer aux décisions collectives. Ce processus consultatif permet de créer et de favoriser un lien de proximité entre les élus et les citoyens. À l'heure actuelle, plus d'une soixantaine de citoyens sont engagés bénévolement au sein de ces divers comités.

Finances et approvisionnements

La Direction des finances et des approvisionnements a pour mission principale d'appuyer le conseil municipal en matière de finances et d'approvisionnements. Elle assure les services financiers pour toutes les autres directions de la Ville. Elle est responsable de la taxation, de la perception des taxes foncières ainsi que des droits de mutation. Elle gère les règlements d'emprunts, et assure le suivi de la dette, prépare les budgets et les états financiers. Cette direction est également responsable de la gestion des approvisionnements. Elle propose à toutes les directions des recommandations en lien avec les principales règles à observer en cette matière.

PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE (SUITE)

Génie

La Direction du génie assure avant tout la sécurité, la salubrité et le confort de l'ensemble de la population de Boucherville, que ce soit dans ses déplacements, à sa résidence ou dans ses activités de loisirs.

Elle a aussi la responsabilité de planifier l'ensemble des activités reliées à la conception, la construction et la réhabilitation des infrastructures en fonction de sa mission première. Elle intègre le développement durable et les préoccupations environnementales dans le choix des méthodes de conception retenues et dans les modes de réalisation des travaux d'ingénierie.

Greffe

La mission de la Direction du greffe est d'apporter un soutien au conseil municipal et aux autres directions de la Ville de Boucherville. Elle assure la préparation et le suivi des séances du conseil municipal, la gestion documentaire (archives), la gestion des réclamations et des assurances, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, la gestion du processus électoral lorsque requis. Elle conseille sur les questions juridiques et elle offre également le service payant de commissaire à l'assermentation.

Loisirs, arts, culture et vie communautaire (DLACVC)

Cette direction favorise la mise en place d'un milieu de vie dynamique et propice à un développement harmonieux du loisir, de la culture et de la vie communautaire à Boucherville. Elle est à la fois promoteur de l'offre d'activités municipales en coordonnant et en mettant en œuvre des événements populaires et des programmes d'activités, et aussi partenaire du milieu en soutenant les organismes dans leur offre de services. De plus, elle est responsable de la gestion et de l'animation des principaux équipements culturels et communautaires.

Ressources humaines (RH)

L'équipe des ressources humaines développe des normes, des stratégies, des mécanismes de fonctionnement permettant l'atteinte des objectifs municipaux en matière de ressources humaines, de conditions de travail, de négociation et d'application de conventions collectives.

Saines habitudes de vie, sport et équipements sportifs (DSHVSES)

La Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs est responsable des activités sportives et de la gestion des terrains et plateaux sportifs et aires de jeux que l'on retrouve dans les parcs de la ville. Elle veille notamment à l'organisation d'activités physiques et de compétitions sportives de différents niveaux, ainsi qu'à la tenue de certains événements familiaux en plus de collaborer avec plusieurs organismes dans la mise sur pied d'événements spéciaux.

Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil a pour mission d'assurer la sécurité incendie et la sécurité civile, en protégeant les personnes et les biens, par ses activités de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

Travaux publics (TP)

La Direction des travaux publics est responsable de la gestion des bâtiments, de l'eau potable, des égouts, des voies publiques et de la signalisation routière, ainsi que des parcs et des espaces verts. C'est aussi à elle qu'incombe la responsabilité des opérations saisonnières, telles que le déneigement, l'entretien des pistes cyclables et des passages pour piétons et la mise à niveau des infrastructures. Cette direction effectue également divers travaux sur le territoire boucherville, gère les entraves et fournit des solutions de remplacement aux automobilistes afin d'assurer une circulation continue. Elle est aussi responsable des collectes résiduelles.

Urbanisme

La Direction de l'urbanisme est responsable de la mise en place d'outils relatifs à l'organisation, à la mise en valeur, à la protection et au développement du territoire, tels que les plans directeurs, les politiques, les règlements et les programmes de subvention à la construction. Elle en assure également leur mise en œuvre et leur application.

Environnement et transition écologique

La Direction de l'environnement et de la transition écologique contribue activement à la protection de l'environnement et à la lutte aux changements climatiques. Elle soutient l'administration municipale et les citoyens de Boucherville dans la mise en place d'actions favorisant l'atteinte d'un équilibre entre les besoins des humains et la capacité de notre planète à y répondre.

Boucherville
boucherville.ca

ORGANIGRAMME 2022

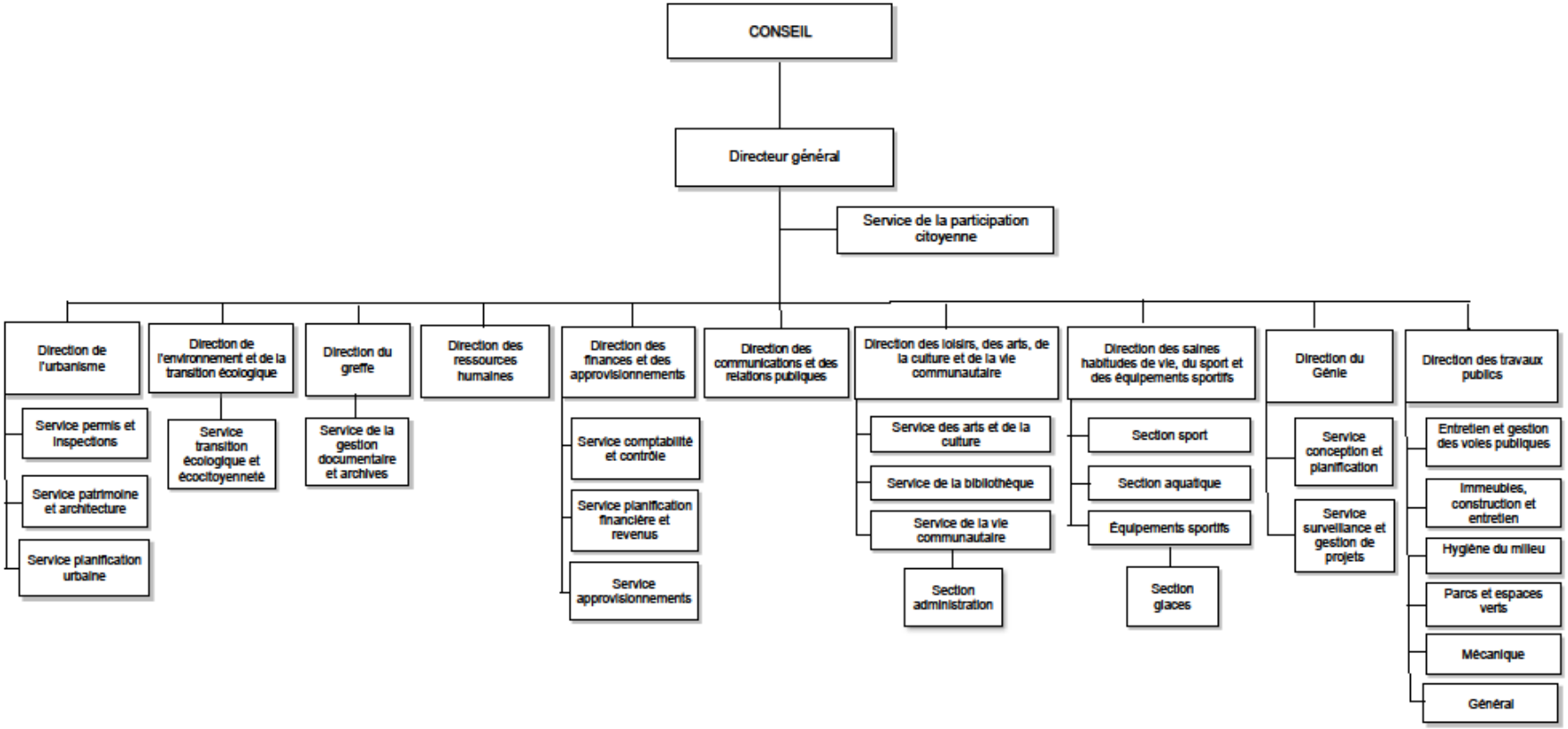

04/04/2022

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE SUIVI

La Ville a pour objectif d'optimiser son plan d'action et, pour y parvenir, elle a mis sur pied un comité de suivi, lequel compte plus d'une vingtaine de personnes qui sont conviées à veiller à la réalisation de ce dossier. Ce comité, sous la supervision de la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire, est formé d'un élu municipal, de représentants des directions concernées de près par ce plan, d'organismes du milieu et de citoyens de Boucherville. L'ensemble a notamment travaillé à l'identification des obstacles et à l'élaboration de moyens pour éliminer ceux-ci.

Pour 2021-2022, ce comité est composé des membres suivants :

Ville de Boucherville

Isabelle Bleau – Conseillère municipale;

Geneviève Côté, Jonathan C. Rousseau, Nancy Tétreault – Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire;

Éric Bronsard – Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs;

Marie-Josée Salvail, Christian Daigneault – Direction des travaux publics;

Jérôme Cloutier – Direction de l'urbanisme;

Daniel Drouin – Direction de l'environnement et de la transition écologique;

Josée Brassard – Direction des finances et approvisionnements;

Claude Poirier – Direction du génie;

Julie Lavigne – Direction des communications et des relations publiques;

Mélanie Parent-Letendre – Direction des ressources humaines;

Daniel Pellerin – Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.

Représentants de la communauté

Céline Bourget – Citoyenne;

Diane Bouthillier – Citoyenne.

Organismes et partenaires

Élise Ouellette – Centre Répit-Dépannage aux Quatre Poches;

Gilles Corbeil – CISSS de la Montérégie-Centre/Institut Nazareth et Louis-Braille;

Andrée Labrie – Université de Montréal;

Isabelle Moreau – Loisirs et Répit Sans Limites;

Martin Morin – AUTAL (Association des usagers du transport adapté de Longueuil);

Andrée Morissette – CISSS de la Montérégie-Ouest;

Pierre Nadeau – GAPHRSM (Groupement des Associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal);

Lyne Simard – RAAMM (Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain);

Julie Surprenant – Adjointe administrative de l'AUTAL;

Françoise Hoarau – Réseau de transport de Longueuil.

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021

Accessibilité

Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux différents documents produits par la Ville, de même qu'aux édifices et plateaux municipaux ouverts aux citoyens et d'y recevoir un service adéquat.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
Les édifices et les équipements municipaux ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Embaucher la firme Kéroul afin de s'assurer que les bonnes pratiques en accessibilité universelle du futur complexe multisport seront supérieures, fonctionnelles et adéquates	DSHVSES et Direction du génie	2021	Réalisé
	Embaucher la firme Kéroul afin de s'assurer que les bonnes pratiques en accessibilité universelle du futur vestiaire sportif entre les deux terrains synthétiques au parc Pierre-Laporte seront fonctionnelles et adéquates			Réalisé
	Mettre à niveau les salles de toilettes pour handicapés du Café centre d'art	Direction des travaux publics	2021	Réalisé
	Procéder à la réparation temporaire de la rampe d'accès du centre Mgr-Poissant			Réalisé
	Faire l'inventaire du matériel accessible			Réalisé en partie
	Faire faire les visites d'accessibilité du Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier et du Centre multifonctionnel Francine-Gadbois	DLACVC et Direction des travaux publics	2021	Réalisé

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
	Faire l'inventaire des manques soulevés lors des visites de nos bâtiments afin d'établir un échéancier de travail			Réalisé
Le déneigement des rues et des trottoirs n'est pas toujours optimal.	Sensibiliser les intervenants afin de maintenir une vigilance pour le déneigement et le déglaçage des rues et des trottoirs, surtout aux coins des rues et aux arrêts d'autobus	Direction des travaux publics	2021	Réalisé
Les services offerts pour l'obtention de permis et de certificats d'autorisation sont plus ou moins adaptés à la clientèle à mobilité réduite étant donné la nécessité, dans la majorité des demandes, de se rendre à l'hôtel de ville.	Mettre en place une plateforme en ligne facilitant le traitement de certaines demandes de permis et de certificats d'autorisation, et ce, malgré la création en 2020 d'outils permettant le dépôt de demandes de permis et de certificats d'autorisation et leur obtention	Direction de l'urbanisme	Avril 2021 pour la phase 1 (6 -7 types de demandes)	Réalisé
Il est difficile d'offrir un service d'urgence adéquat aux personnes sourdes ou malentendantes.	Rendre disponibles, à nos différents points de service, des cartes de communication en situation d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes du Réseau québécois pour l'inclusion sociale	DLACVC	2021	Réalisé
Les activités ne sont pas adaptées à la pratique pour les personnes handicapées.	Offrir en partenariat avec différents organismes des activités aux personnes handicapées	DSHVSES	En continu	En continu
	Évaluer l'aménagement de modules de jeux à accessibilité universelle			En partie

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
	Mettre sur pied une programmation dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (juin)	DLACVC et DSHVSES	2021	Remis en raison de la pandémie
La bibliothèque est un lieu d'accueil pour les usagers ayant un handicap ou une limitation, mais aucun portrait objectif ne permet l'analyse des besoins.	Évaluer la fréquentation et l'utilisation des services de la bibliothèque par cette clientèle et analyser les besoins afin de préparer le plan d'action 2022	DLACVC (Bibliothèque)	2021	Partiellement réalisé (en cours)
Les citoyens ne connaissent pas les ressources documentaires adaptées existantes pour les usagers ayant une déficience visuelle.	Faire la promotion des ressources documentaires existantes pour les usagers ayant une déficience visuelle (intégration au site Web, Service québécois du livre adapté (SQLA), Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAEB)	DLACVC (Bibliothèque)	2021	Partiellement réalisé (en cours)
Il existe peu d'endroits pour accueillir les familles avec des enfants à besoins particuliers.	Entreprendre les travaux de réflexion, en collaboration avec les organismes communautaires, à propos d'un projet pour accueillir cette clientèle à besoins particuliers (espaces, matériel, horaire dédié)	DLACVC (Bibliothèque)	2021	Réalisé
L'accueil des personnes avec une déficience auditive n'est pas optimal.	Offrir la formation *Accueillir les personnes sourdes et malentendantes en bibliothèque* de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) à la bibliothécaire responsable afin qu'elle puisse transmettre au gestionnaire	DLACVC (Bibliothécaire)	2021	Réalisé

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
	et au reste de l'équipe les bonnes pratiques			
Les services de la bibliothèque ne sont pas accessibles à tous.	Mettre sur pied un service de bibliothèque mobile pour les résidences de personnes âgées	DLACVC (Bibliothèque)	2021	Réalisé

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Administration municipale

S'assurer que ce plan d'action reflète une réalité et diminue concrètement les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
Il y a méconnaissance de certains aspects liés à l'accessibilité universelle.	Transmettre à tous les gestionnaires un exemplaire du webinaire portant sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées et de la mise à jour de la politique d'approvisionnement	Direction des finances et approvi-sionnement	2021	Réalisé
	Former les employés de première ligne sur l'accueil de la clientèle à besoins particuliers	Direction des ressources humaines et DLACVC	2021	Réalisé
	Revoir nos règlements municipaux afin d'y ajouter l'article 61.3 stipulant que les municipalités *« tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personne handicapées »*	Direction du greffe et Direction des finances et approvisionnements	2021	Réalisé
Le développement optimal du PAPH exige beaucoup de travail.	S'assurer que les répondants municipaux qui siègent au comité PAPH se rencontrent plus régulièrement pour faire le suivi du dossier	Tous	2021	Réalisé
La communication avec les citoyens en situation de handicap est parfois difficile.	Créer une adresse courriel **accessibilite@boucherville.ca** afin de faciliter le lien entre les citoyens et le comité du PAPH	DLACVC	2021	Réalisé

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Communications

S'assurer que les différentes actions prises dans ce plan sont communiquées à l'ensemble des citoyens, et que tous ont accès à l'ensemble de l'information sur nos différentes plateformes.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
Les outils de communication ne sont pas toujours optimaux pour la clientèle à besoins particuliers.	Poursuivre les travaux afin de rendre accessibles tous les documents PDF mis en ligne sur le site Web de la municipalité	Direction des communi-cations et des relations publiques	2021-2022	Non réalisé
	Créer un comité consultatif formé par des membres de notre comité de travail du PAPH et de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) afin de tester la version bêta de notre futur site Web			Réalisé
	Mettre en ligne une page dédiée à l'accessibilité sur notre nouveau site Web			Réalisé
	Valider le contenu du formulaire d'identification des obstacles à l'intégration des personnes handicapées et du contenu de la page dédiée à l'accessibilité par les membres de notre comité du PAPH			Non réalisé

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Emploi

Favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
L'accès à l'emploi est difficile.	Appliquer un programme d'accès à l'égalité et inviter les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature et à s'identifier comme faisant partie de l'un de ces groupes	Direction des ressources humaines	En continu	En continu (certificat de conformité valide pour 3 ans)
	Suivre les recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), à la suite du dépôt de notre 2e rapport sur l'accès à l'égalité, telles que : • Accorder une préférence au cours du processus de dotation, aux personnes handicapées de compétence équivalente pour les objectifs poursuivis		En continu	En continu

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
L'accès à l'emploi est difficile.	• Utiliser les services des organismes spécialisés en employabilité des personnes handicapées afin d'établir un partenariat et d'obtenir des candidatures en lien avec les objectifs poursuivis (SDEM SEMO) • Accorder une préférence aux personnes handicapées pour les emplois d'été ou autres emplois saisonniers ou temporaires en lien avec les objectifs poursuivis. • Établir une priorité d'embauche aux personnes handicapées en tenant compte des exigences minimales et réelles requises de l'emploi lors du processus de dotation en lien avec les objectifs poursuivis	Direction des ressources humaines	En continu	En continu
	Offrir à l'agente en ressources humaines un webinaire sur l'attraction et le recrutement des personnes handicapées	Direction des ressources humaines	2021	Réalisé le 24 mars 2021

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Transport

Faciliter le déplacement des personnes handicapées et offrir un service leur permettant d'accéder aux services publics et d'intégrer le marché du travail.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
Le transport collectif n'est pas assez accessible.	Poursuivre le travail de coordination/collaboration amorcé en 2019 avec les représentants du RTL pour la réalisation du plan d'action 2020-2025 sur l'accessibilité universelle	Direction de l'urbanisme	2021	Réalisé
Les feux sonores sont parfois défectueux.	Poursuivre la vérification régulière des feux	Direction des travaux publics	En continu	En continu
Le service de transport adapté n'est pas toujours accessible.	S'assurer de la mise en œuvre des actions lorsque sous responsabilité municipale	Direction de l'urbanisme et DLACVC	En continu	En continu
	Procéder à une enquête/sondage auprès de la population afin d'obtenir le portrait de la pratique du vélo et des autres modes de transport actif comme mode de déplacement. Cette enquête nous permettra d'obtenir un diagnostic ayant pour but de mettre à jour le plan de mobilité active datant de 2013		2021	Non réalisé

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Habitation/Commerces

Tenir compte des besoins des personnes handicapées lors de la planification et de la réalisation des projets, et ce, via l'adoption de divers règlements d'urbanisme et programmes.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
L'accessibilité universelle n'est pas toujours à la hauteur des attentes des citoyens.	Poursuivre le soutien accordé aux citoyens, tant au niveau résidentiel que commercial, à l'égard des programmes de subvention de la Société d'habitation du Québec (SHQ) permettant d'adapter les immeubles situés sur notre territoire afin de favoriser une mobilité universelle	Direction de l'urbanisme	En continu	En continu
	Analyser les projets déposés en fonction du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) favorisant des parcours où l'accessibilité universelle est considérée		En continu	En continu
	Faire la promotion du programme de subvention – petits établissements, en informant l'Association des gens d'affaires (AGAB) et les commerçants résidents via un article dans le *ICI Boucherville*		2021	Non réalisé

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Sécurité incendie

S’assurer de la sécurité des citoyens en situation de handicap lors d’incendie et de mesures d’urgence.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance	Action accomplie
Les personnes à mobilité réduite sont plus vulnérables lors d’incendie et de mesures d’urgence.	Inviter les résidences pour personnes âgées de notre territoire à adhérer à la certification pour les résidences privées pour aînés (RPA) du Conseil québécois d’agrément (CQA), laquelle comprend des procédures en lien avec la sécurité incendie	DLACVC Sécurité incendie	2021	Réalisé

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2021 (SUITE)

Autres actions réalisées non prévues au plan d'action

Au cours de l'année, plusieurs autres actions ont été réalisées, bonifiant ainsi la qualité de nos services offerts aux citoyens.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Action accomplie
Les édifices et les équipements municipaux ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Déplacement du lecteur de carte optique pour une meilleure accessibilité aux plateaux sportifs du Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	GÉNIE DLACVC	Réalisé
Les outils de communication ne sont pas toujours optimaux pour la clientèle à besoins particuliers.	Visionnement de la vidéo « Un site Web accessible, c'est bon pour tout le monde! » par tous les membres de l'équipe des communications, comme recommandé par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)	Direction des communications et des relations publiques	Réalisé
	Participation à un webinaire portant sur la fracture numérique chez les aînés, présenté par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		
Les activités ne sont pas adaptées à la pratique pour les personnes handicapées.	En collaboration avec les organismes dédiés à la clientèle handicapée, acquisition par la Ville d'une Joëlette qui sera prêtée gratuitement à ses citoyens	DSHVSES DLACVC	Réalisé
Les équipements municipaux ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Ajout de contrastes (orangés) sur les tabourets présents dans les rayonnages de la bibliothèque afin qu'ils soient plus visibles	DLACVC (Bibliothèque)	Réalisé

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Action accomplie
L'interface des ressources numériques n'est pas optimale pour l'accessibilité universelle.	Ajout d'une option « Accessibilité » pour pouvoir grossir et modifier les caractères, et épuration de la page d'accueil du catalogue de la bibliothèque	DLACVC (Bibliothèque)	Réalisé
Certaines ressources et collections de la bibliothèque sont difficilement accessibles.	Déplacement de collections de livres audio et de livres à gros caractères à proximité de la porte d'entrée de la bibliothèque afin qu'elles soient plus accessibles		

PLAN D'ACTION 2022

Accessibilité

Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux édifices et plateaux municipaux ouverts aux citoyens et d'y recevoir un service adéquat.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
Les édifices et les équipements municipaux ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Mettre à niveau les toilettes handicapées du Complexe aquatique Laurie-Ève-Cormier	DSHVSES DLACVC TP GÉNIE	2022
	Faire l'évaluation des coûts pour l'ensemble des recommandations à la suite des visites		
	Transposer en actions les recommandations que nous pouvons faire sans budget		
	S'assurer de rendre disponible une chaise ou un banc dans l'ensemble de nos bâtiments		
	Ajouter la notion d'accessibilité au plan directeur des parcs		
Les activités ne sont pas adaptées à la pratique pour les personnes handicapées.	Offrir en partenariat avec différents organismes des activités aux personnes handicapées	DSHVSES	En continu
	Évaluer l'aménagement de modules de jeux à accessibilité universelle		2022
	Rendre disponible et promouvoir la Joëlette		2022
	Mettre sur pied une programmation dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (juin)	DLACVC et DSHVSES	2022
Les services offerts pour l'obtention de permis et de certificats d'autorisation sont plus ou moins adaptés à la clientèle à mobilité réduite étant donné la	Déployer la phase 2 de la plateforme en ligne permettant le dépôt de demandes de permis et de certificats d'autorisation et leur obtention, en offrant plus de types de permis et de certificats d'autorisation	Direction de l'urbanisme	Décembre 2022 pour la phase 2

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
nécessité, dans la majorité des demandes, de se rendre à l'hôtel de ville.			
La bibliothèque est un lieu d'accueil pour les usagers ayant un handicap ou une limitation, mais aucun portrait objectif ne permet l'analyse des besoins.	Finaliser l'analyse de la fréquentation et de l'utilisation des services de la bibliothèque par cette clientèle	DLACVC (Bibliothèque)	Avril
Les citoyens ne connaissent pas les ressources documentaires adaptées existantes pour les usagers ayant un handicap.	Faire la promotion des ressources documentaires existantes pour les usagers ayant un handicap (intégration au site Web, Service québécois du livre adapté (SQLA), Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAEB)	DLACVC (Bibliothèque)	Juin
Il existe peu d'endroits pour accueillir les familles avec des enfants à besoins particuliers.	Bonifier l'offre de service et l'accueil des familles avec enfants à besoins particuliers	DLACVC (Bibliothèque)	Septembre
Les services et collections de la bibliothèque ne sont pas accessibles à tous.	Bonifier le programme *Mots partagés* pour donner accès aux services de la bibliothèque dans les résidences pour personnes âgées	DLACVC (Bibliothèque)	Décembre
	Bonifier l'offre documentaire pour les citoyens en perte d'autonomie		
	Analyser la possibilité d'offrir un service de livraison de livres pour la clientèle handicapée		
Aménagement des espaces de stationnement de la bibliothèque dans l'aire de circulation des véhicules	Poursuivre le trottoir longeant le stationnement jusqu'aux espaces de stationnement réservés, sur une largeur de 1 500 mm, et prévoir un abaissement de trottoir	TP	2022

PLAN D'ACTION 2022 (SUITE)

Administration municipale

S'assurer que ce plan d'action reflète une réalité et diminue concrètement les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
L'élaboration d'un PAPH nécessite les efforts concertés de l'ensemble de nos équipes.	Continuer le travail de concertation. S'assurer que l'accessibilité devient un réflexe lors du déploiement de tout projet municipal	Tous	En continu
Les outils administratifs ne sont pas toujours optimaux pour la clientèle à besoins particuliers.	Déposer une demande d'amélioration pour l'accessibilité de notre logiciel d'inscription Ludik	DLACVC	2022
	Tester l'accessibilité de la version IC3		
	Faire des tests pour l'accessibilité du compte de taxes en ligne	Finances	

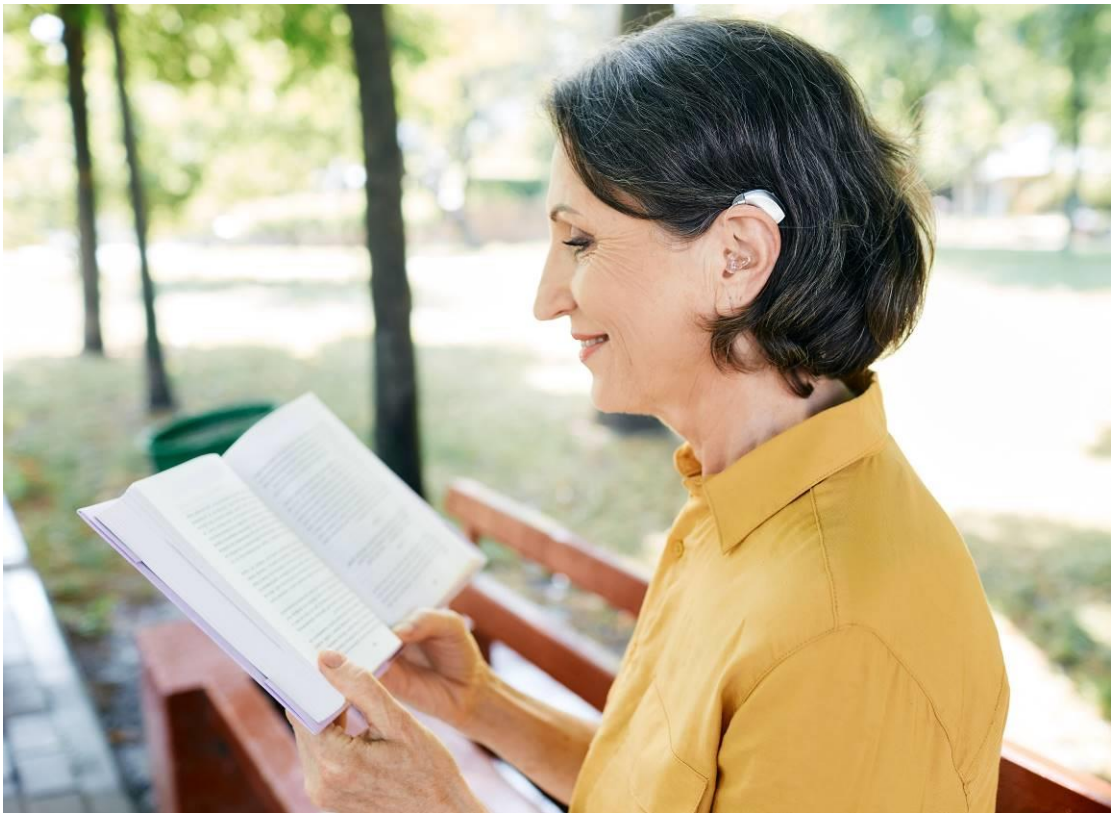

PLAN D'ACTION 2022 (SUITE)

Communications

S'assurer que les différentes actions prises dans ce plan sont communiquées à l'ensemble des citoyens, et que tous ont accès à l'ensemble de l'information sur nos différentes plateformes.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
Les PDF diffusés ne sont pas accessibles.	Réviser la stratégie des documents accessibles déposés sur le site Web, notamment en limitant l'utilisation des PDF sur le site Web et en créant davantage de contenu HTML	Direction des communications et des relations publiques	2022-2023
	Confier à l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) le mandat de vérifier l'accessibilité du nouveau site Web et mettre en œuvre ses recommandations		
	Valider le contenu du formulaire d'identification des obstacles à l'intégration des personnes handicapées et du contenu de la page dédiée à l'accessibilité par les membres de notre comité du PAPH		
	Tenir une formation pour l'ensemble des secrétaires de la municipalité afin de rendre accessibles les documents Word	Ressources humaines	Automne 2022

PLAN D'ACTION 2022 (SUITE)

Emploi

Favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
L'accès à l'emploi est difficile.	Appliquer un programme d'accès à l'égalité et inviter les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature et à s'identifier comme faisant partie de l'un de ces groupes	Direction des ressources humaines	En continu
	Suivre les recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), à la suite du dépôt de notre 2e rapport sur l'accès à l'égalité, telles que : • Accorder une préférence au cours du processus de dotation, aux personnes handicapées de compétence équivalente pour les objectifs poursuivis • Utiliser les services des organismes spécialisés en employabilité des personnes handicapées afin d'établir un partenariat et d'obtenir des candidatures en lien avec les objectifs poursuivis (SDEM SEMO) • Accorder une préférence aux personnes handicapées pour les emplois d'été ou autres emplois saisonniers ou temporaires en lien avec les objectifs poursuivis		En continu

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
L'accès à l'emploi est difficile.	• Établir une priorité d'embauche aux personnes handicapées en tenant compte des exigences minimales et réelles requises de l'emploi lors du processus de dotation en lien avec les objectifs poursuivis	Direction des ressources humaines	En continu

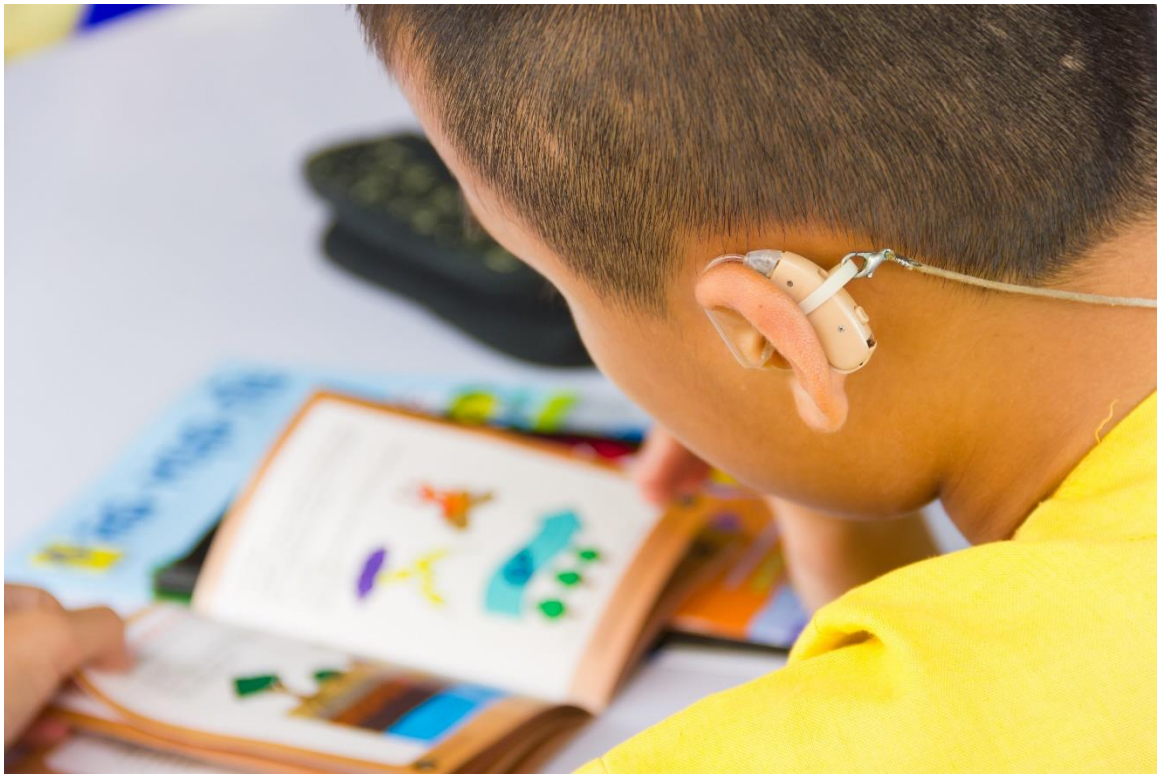

PLAN D'ACTION 2022 (SUITE)

Transport

Faciliter le déplacement des personnes handicapées et offrir un service leur permettant d'accéder aux services publics et d'intégrer le marché du travail.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
Les feux sonores sont parfois défectueux.	Poursuivre la vérification régulière des feux	Direction des travaux publics	En continu
	Inviter les citoyens à nous aviser lorsque les feux ne sont pas fonctionnels		
	Effectuer une marche exploratrice avec le contremaitre, le fournisseur et un citoyen en situation de non voyance afin de mieux cerner la situation		
	Retravailler les bases de béton entourant les poteaux des feux sonores afin d'améliorer l'accès aux boutons poussoir de ces derniers.		
Les panneaux de signalisation, lors des travaux, obstruent, à l'occasion, les trottoirs.	Conscientiser les sous-traitants qui font les travaux de pavage pour qu'ils s'assurent que les panneaux de signalisation de travaux n'obstruent pas les trottoirs	Génie	2022
Le service de transport adapté n'est pas toujours accessible.	S'assurer de la mise en œuvre des actions lorsque sous responsabilité municipale	Direction de l'urbanisme et DLACVC	En continu
	Mettre à jour le plan de mobilité active		2023

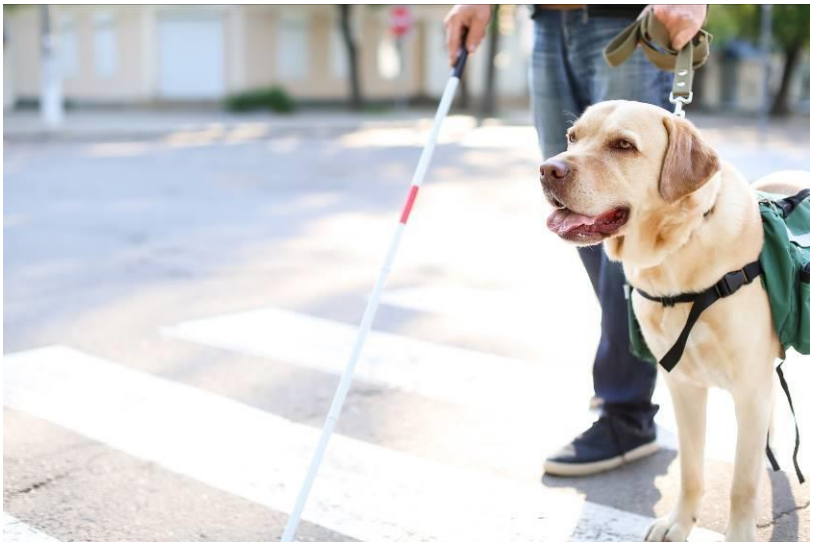

PLAN D'ACTION 2022 (SUITE)

Habitation/Commerces

Tenir compte des besoins des personnes handicapées lors de la planification et la réalisation des projets, et ce, via l'adoption de divers règlements d'urbanisme et programmes.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
L'accessibilité universelle n'est pas toujours à la hauteur des attentes des citoyens.	Poursuivre le soutien accordé aux citoyens, tant au niveau résidentiel que commercial, à l'égard des programmes de subvention de la Société d'habitation du Québec (SHQ) permettant d'adapter les immeubles situés sur notre territoire afin de favoriser une mobilité universelle	Direction de l'urbanisme	En continu
	Analyser les projets déposés en fonction du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) favorisant des parcours où l'accessibilité universelle est considérée		En continu
	Faire la promotion du programme de subvention – petits établissements, en informant l'Association des gens d'affaires (AGAB) et les commerçants résidents via un article dans le *ICI Boucherville*		2022

PLAN D'ACTION 2022 (SUITE)

Sécurité incendie

S'assurer de la sécurité des citoyens en situation de handicap lors d'incendie et de mesures d'urgence.

Obstacle	Mesure proposée	Responsable	Échéance
Le programme de secours n'est pas bien adapté pour les personnes ayant un handicap.	Mettre en place les mesures contenues dans le *Guide sur la sécurité incendie : Résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation*	Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil	2022